

REUNION DU 6 DECEMBRE 2010

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : P.SODOYER. X.RATTE. B.DI BLAS. M.BARBE. F.TURCIN. C.DESPLAT. M.BONNET. D.LOROT. O.SAVARY. L.NOLET. R.SEGAULT. T.CORBERON. C.FANTIN.

Absent excusé : JP.DURUP

Secrétaire de séance : F.TURCIN.

Il est donné lecture du compte rendu précédent qui appelle une observation sur le débat au moment du vote sur le PLU.

Il est passé à l'ordre du jour.

BATIMENTS

Salle 1^{er} étage - 1 rue de Bourgogne

Olivier SAVARY informe les élus que des devis ont été demandés à différents corps de métier afin d'aménager, la salle du 1^{er} étage du bâtiment, sis 1 rue de Bourgogne, en deux classes.

Il rend compte de la commission des bâtiments qui s'est réunie le 2 décembre dernier et vous propose de retenir les entreprises « en gras » dans le tableau ci-après.

Olivier SAVARY précise que ce sont des plaquistes qui ont été sollicités et non des maçons même si ces derniers auraient pu faire ce travail.

Une déclaration de travaux est à faire et des demandes de subventions à déposer auprès du Conseil Général.

Les élus entérinent les propositions de la commission et demandent l'inscription de ces travaux au budget primitif 2011.

Hangar communal

La commission des bâtiments a rencontré M.SUINOT le 2 décembre dernier qui a refait divers projets pour le hangar suite aux différentes observations faites par les élus.

Olivier SAVARY informe les élus que la commission serait plutôt favorable au projet avec un accès à l'avant du bâtiment mais ne s'est pas positionnée quant à l'isolation.

Denis LOROT propose qu'il y ait un mur en parpaings autour du bâtiment.

Gérard ARNOUITS est favorable à cette proposition ainsi qu'à l'isolation.

Il sera demandé à M.SUINOT de revoir le projet avec des parpaings à hauteur de la mezzanine, un bardage complet à l'extérieur et l'isolation du hangar.

QUESTIONS DIVERSES

Eoliennes : la société TAUW rencontrée cet après-midi nous a informés que la commune de Méré ne souhaitait plus d'implantation d'éoliennes; le projet sur Maligny devient caduc.

Il nous faut attendre le rapport définitif mais il ne resterait plus que le territoire de la commune de Dyé qui serait concerné par la ZDE.

Subventions : diverses associations nous ont sollicitées pour le versement de subventions, à savoir :

- ✓ Les restaurants du cœur
- ✓ Les pupilles de l'enseignement public (PEP)
- ✓ L'aide aux victimes d'infractions et à la réinsertion sociale (ADAVIRS)
- ✓ Action contre la faim
- ✓ Le PACT
- ✓ La banque alimentaire de Bourgogne
- ✓ Le CIFA

Les élus refusent d'allouer une subvention aux associations précitées.

Festival en Othe : cette association nous propose un spectacle entre le 15 juin et le 7 juillet.

INFORMATIONS DIVERSES

→ PPRN - un plan de prévention des risques naturels d'inondations du Serein va être prescrit sur toutes les communes riveraines de ce cours d'eau.

→ PPRN - le plan de prévention des risques naturels prévisibles de ruissellement et de coulées de boues sur le bassin versant du Chablisien a été approuvé par arrêté n° 2010.0054.

→ Un plan départemental des déchets du bâtiment et des travaux publics a été approuvé le 9 juillet 2010. Le Préfet rappelle au maire quels sont ses pouvoirs de police.

→ Au titre du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation notre collectivité percevra une somme de 17 087.57€. Il avait été prévu 10 000€ au budget primitif.

→ Mesures fiscales pour les prochains budgets. Les collectivités bénéficiaient jusqu'alors de péréquations verticales c'est à dire de l'état vers les collectivités. La réforme prévoit une péréquation horizontale c'est à dire les collectivités entre elles. Le potentiel fiscal entre les communes ayant le même nombre d'habitants peut être très différent. Une moyenne a été faite, les communes qui seront au dessus de la moyenne seront écrêtées au profit des autres.

Compte tenu de tous ces changements, il sera très difficile de connaître le montant de nos dotations pour le prochain budget.

→ CAUE 89. Le Conseil Général a créé un conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement qui est mis gratuitement à la disposition des particuliers pour leur donner des conseils, des collectivités pour une assistance technique. Le financement du CAUE est de 0,3% de la valeur de l'immobilier ayant fait l'objet d'une autorisation de construire.

→ Analyse d'eau: une analyse complète a été remise à chacun.

→ Carte d'identité et passeport: la Préfecture nous informe que les délais pour la délivrance de ces documents seront selon le degré d'urgence.

→ ARS. Une plateforme de réception et de traitement des alertes sanitaires en rapport avec: les maladies infectieuses, les intoxications, les pollutions environnementales, les événements: impactant l'activité des structures de soins ou médico-sociales, impactant l'activité biologique ou pharmaceutique, atypiques ou exceptionnels ayant un impact sanitaire a été mise en service et est joignable au 0380419999.

→ Prévention routière. Pour assurer ses actions dans de multiples domaines cette association recherche des bénévoles.

Séance levée à 23h 20mn.